

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 6 octobre 1954.

Personnelle et confidentielle

Monsieur le Conseiller de Légation,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 septembre, dans laquelle vous me rapportez l'entretien que vous avez eu avec M. Unden, Ministre des affaires étrangères de Suède. Je vous prie de remercier M. Unden de nous tenir au courant de ses intentions. La manière dont il envisage la question de son intervention éventuelle à l'Assemblée générale au sujet de la Corée correspond exactement à mes vues personnelles. Si j'étais à sa place, je crois que je me poserais les mêmes questions et que je leur donnerais les mêmes solutions. Une déclaration très modérée de M. Unden à la Commission politique, exposant le point de vue suédois et le désir de la Suède de mettre un terme au mandat qu'elle a accepté dans la Commission neutre de contrôle de l'armistice en Corée, paraît tout à fait opportune. Faite en termes prudents, elle ne risque pas, me semble-t-il, de provoquer une discussions désagréable. Il faut naturellement toujours tenir compte de l'imprévu et en particulier du désir de M. Krishna Menon de jouer un rôle actif dans l'affaire de Corée. Ce qu'il conviendrait surtout d'éviter, à mon avis, c'est une décision d'un organe des Nations Unies relative au maintien de la Commission neutre de contrôle de l'armistice pour une période indéterminée.

Je ne voudrais pas donner à M. Unden le sentiment que nous désirons une intervention qui peut présenter certains risques. Je vous laisse donc juge de décider si vous voulez lui faire connaître mon point de vue.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller de Légation, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Ma Minini
Max Petitpierre

Monsieur A. Lindt,
Conseiller de Légation,
Observateur suisse
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
New York.

